



**BUREAU DE L'ENVOYE SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL  
POUR LA REGION DES GRANDS LACS**

---

**Déplacements dans la région des Grands Lacs**

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| <p><b>Résumé des faits</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région vise à remédier aux causes du conflit et à mettre fin aux cycles récurrents de violence dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Le nombre de personnes déplacées dans la région des Grands Lacs étant parmi les plus élevés au monde, l'Envoyé spécial et les Chefs d'État ont fait de ce problème une priorité absolue.</li> <li>▪ Les déplacements forcés dans les Grands Lacs sont l'une des principales conséquences des conflits qui secouent la région depuis ces 20 dernières années et alimentent de nouveaux conflits du fait de la pénurie de ressources, du manque de terres, des questions de droits fonciers ou de la difficulté, pour les personnes susceptibles de revenir, de subvenir à leurs besoins. Des millions de personnes se trouvent dans une situation de déplacement prolongé, ayant été déplacées de leur lieu d'origine depuis plus de cinq ans.</li> <li>▪ Les priorités sont les suivantes : réfugiés rwandais dans l'est de la RDC ; réfugiés congolais dans les pays voisins ; afflux de réfugiés burundais dans des pays voisins depuis avril 2015.</li> <li>▪ Les déplacements ne posent pas un problème sur le seul plan humanitaire ; pour y trouver des solutions durables, il faut aborder la question à divers niveaux, notamment politique, humanitaire et économique et sous l'angle du développement.</li> <li>▪ Les organisations régionales et internationales cherchent de plus en plus à travailler de concert pour trouver des solutions aux déplacements forcés dans la région des Grands Lacs qui soient durables et tournées vers l'avenir.</li> </ul> |
| <p><b>Étapes suivantes</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ En collaboration avec la Banque mondiale et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), des organisations régionales et internationales, en particulier la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), et les autorités nationales, l'Envoyé spécial a organisé des ateliers techniques réunissant des experts nationaux venus du Burundi, d'Ouganda, de la RDC, du Rwanda, de Tanzanie et</li> </ul>  |



|                                |  |  |
|--------------------------------|--|--|
|                                | <p>de Zambie et les principales parties prenantes régionales et internationales, afin qu'ils apprennent les uns des autres, échangent des données d'expérience et évaluent l'efficacité des différentes solutions à long terme pour les réfugiés et les personnes déplacées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ces ateliers s'inspirent des activités actuellement menées, tiennent compte des enseignements tirés jusqu'à présent et donnent lieu à des recommandations concrètes et des propositions de mesures pour mieux gérer les déplacements dans la région dans ses multiples dimensions.</li> <li>▪ L'Envoyé spécial entend convoquer une réunion transfrontière à Goma à laquelle seront invités des réfugiés, des membres de la société civile, des représentantes d'associations de femmes, des fonctionnaires et des responsables locaux.</li> </ul> |  |
| <b>Communication</b>           | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Il importe de continuer à mobiliser une assistance et des fonds pour régler la crise humanitaire qui sévit dans les pays de la région des Grands Lacs.</li> <li>▪ Il est crucial que les principales parties prenantes se réunissent pour élaborer des plans qui déboucheront sur des mesures efficaces et pour trouver des solutions durables à la situation critique des personnes déplacées de manière prolongée dans la région des Grands Lacs.</li> </ul>  |  |
|                                | <b>Auteur</b>  | <b>Diffusion</b>                                     |
|                                | <b>Madeleine Schwarz</b>   | <b>Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs</b> |
| <b>Date : 5 septembre 2016</b> |  |  |